

Formulaire de demande de communication de données confidentielles entre Autorités statistiques de l'IIS

Nom de l'Autorité Statistique demanderesse : ~~Statbel~~/BSA/IWEPS/VSA¹

Nom et prénom du Responsable de Traitement (art. 4, 7 RGPD) ou du représentant légal²

Fonction : Administrateur général, ~~Directrice~~, ~~Directeur général~~, Statisticien en chef¹

Nom : BRUNET

Prénom : Sébastien

Adresse : Route de Louvain-la-Neuve, 2 à 5001 BELGRADE

Tél : 32-81-468 411

Fax : /

E-mail : s.brunet@iweeps.be

A compléter en cas de sous-traitance (par un « sous-traitant » tel que défini à l'article 4,8 du RGPD)

Nom du sous-traitant :

Adresse du sous-traitant :

Durée de la sous-traitance :

Preuve de l'engagement du sous-traitant : jointe/non-jointe¹

Contrat de confidentialité à joindre

Tél :

Fax :

E-mail :

Le Responsable de traitement ou le représentant légal atteste que les données demandées seront utilisées pour l'établissement de statistiques publiques telles que définies dans l'accord de coopération du 15 juillet 2014 concernant l'IIS. Les statistiques publiques y étant définies comme : les statistiques produites et diffusées par les autorités statistiques ou d'autres instances publiques qui sont accessibles au public et qui servent à assurer l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Attestation du responsable de traitement : Oui/~~Non~~¹

Finalités du traitement

1/ Base légale (licéité du traitement par l'autorité statistique)

- Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de Statistique, du conseil d'administration et des comités scientifiques de l'Institut des Comptes nationaux.

- Protocole-cadre relatif aux modalités de communication de données à caractère personnel de Statbel vers l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique 2020/040c

2/ Mission de l'autorité statistique

¹ Biffer les mentions inutiles

² Personne physique responsable du respect de toutes les obligations concernant l'exécution du traitement de données (loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique, ses arrêtés d'exécution et le GDPR EU-2016/679)

L'IWEPS a été désignée comme **autorité statistique**, au sein de l'**Institut interfédéral de statistique** (IIS), par le Gouvernement wallon en novembre 2015, désignation faite en vertu de l'accord de coopération du 15/07/2014 (AC). Par cette désignation, nous sommes, en vertu de l'AC, l'Institut est soumis au secret statistique (il s'agit de l'article 42 de l'AC) et est assimilé à l'Institut national de statistique pour l'application des articles 2, 15, 15bis, 17 à 18 de la loi du 4/7/1962 relative à la statistique publique (en vertu de l'article 2 de l'AC).

En tant qu'autorité statistique de la Wallonie, l'Institut a également pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles. En effet, selon l'article 10 du **décret** fondateur de l'IWEPS du 4/12/2003, « [S]a mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. »

3/ Description précise et explicite des finalités et objectifs statistiques poursuivis

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW), le Gouvernement wallon a chargé l'Observatoire de la Commande publique wallonne (OCPW) de réaliser un Reporting des marchés publics attribués dans le cadre du plan. Ce reporting porte sur deux aspects :

- Les marchés publics (nombre, montant, caractéristiques technico-juridiques)

- La participation des entreprises aux marchés publics

En parallèle, l'équipe évaluation de l'IWEPS, doit également réaliser une évaluation portant sur les marchés publics du PRW. Une convention a été établie entre l'OCPW et l'IWEPS afin de répondre efficacement à ces deux demandes. Dans ce cadre, un agent de l'OCPW se rend une fois par semaine au sein de l'IWEPS afin de travailler sous l'encadrement de chercheurs de l'institut.

Dans le cadre de ce projet, les traitements statistiques seront réalisés au sein de l'IWEPS puis communiqués sous formes de statistiques globales (ou agrégées) et anonymes par l'OCPW.

Les données sur les entreprises demandées dans le cadre de ce formulaire visent à compléter les données collectées par l'OCPW afin d'analyser, au sein de l'IWEPS, **la participation des entreprises aux marchés publics** attribués par les adjudicateurs wallons (nombre d'entreprises, tailles, origines, caractéristiques autres).

Plus concrètement, le processus derrière ce Reporting est envisagé comme suit :

1. L'IWEPS transmet la liste de données brutes à Statbel pour réaliser le croisement avec les variables ciblées dans le répertoire entreprise
2. Statbel fournit le résultat du croisement à l'IWEPS.
3. L'IWEPS intègre dans son institut un agent de l'OCPW afin d'encadrer l'analyse de ces données et produire des statistiques sous forme de tableaux globaux (ou agrégés) et anonymes. Ce travail est encadré et réalisé au sein de l'IWEPS sur un ordinateur spécifique de l'institut.
4. L'IWEPS transfère uniquement les statistiques globales et anonymes à l'OCPW pour les intégrer dans un rapport global sur les marchés publics attribués dans le cadre du PRW.

In fine, ces variables seront mobilisées pour

- Evaluer l'impact des marchés publics du Plan de Relance sur les entreprises wallonnes (Emploi, secteurs économiques actifs)
- Identifier certaines catégories de marchés où la participation des entreprises s'avère relativement faible et où un travail de sensibilisation pourrait être mené

Date de fin de la durée de conservation des données souhaitée ³ : 2031

Motivation de la durée du traitement / de la conservation des données

Les données seront exploitées tout au long de la mise en œuvre du PRW (2022-2025) pour alimenter en résultats les reportings de l'OCPW ainsi que dans le cadre d'une évaluation ex-post du PRW par l'IWEPS.

Les tableaux de données globales et anonymes produits ainsi que les indicateurs construits seront conservés de manière illimitée.

Ces résultats seront également mobilisés lors de la législature suivante pour cibler plus efficacement certains objectifs et politiques liées aux marchés publics.

Délai(s) souhaité(s) pour la réception des données

Nous souhaiterions transférer les données brutes collectées par l'Observatoire à Statbel et recevoir les données correspondantes du Répertoire entreprise deux fois par an jusqu'en 2026 aux périodes suivantes : avril/mai ; novembre/décembre

Pour le lancement de cette collaboration, la réception des données est souhaitée dès que possible.

Personne de contact au sein de l'autorité statistique auprès de laquelle les données sont demandées

AF

Description détaillée des données

Les données demandées portent sur les entreprises ayant remportés ou remis offre dans le cadre d'un marché public attribué issu du PRW.

Type de données:

- Données issues du Répertoire entreprises permettant de caractériser les entreprises remettant offres pour des marchés attribués dans le cadre du PRW

Période(s) de référence : 2021 jusqu'au plus tard 2026

Fréquence de livraison des données:

Biannuel

La première année sur laquelle nous souhaitons obtenir des données est la situation durant l'année 2021. Nous souhaitons obtenir chaque année la situation au 30/04 T+1 et au 31/11 T+1

Inventaire des données : Introduisez du texte ou choisissez « voir Liste des variables demandées ». Voir Liste des variables demandées

Cochez la case à côté du texte suivant, afin que des actions administratives supplémentaires ne soient pas nécessaires à l'avenir en cas de nouvelles variables. Nous souhaitons toujours recevoir toutes les variables qui se trouvent dans ces fichiers. La présente demande couvre également de nouvelles variables, *pertinentes* pour notre demande, qui seraient ajoutées à l'avenir aux fichiers.

³ A l'échéance du traitement, les données et backups doivent être détruits. Un usage prolongé de ces données, pour les mêmes finalités, n'est pas autorisé sans demande de prolongation. Si les objectifs statistiques sont atteints avant l'expiration du terme initialement prévu, les données et backups devront être détruits avant l'expiration du terme, soit au moment où les objectifs statistiques sont atteints.

Liste des variables demandées	
Taille uleg	Classe de taille de l'unité légale (classes européennes)
Taille du groupe dont elle dépend (voir is_groupe)	
IS_GROUPE	0 (non) , 1 (oui)
NULEG_IN_GROUPE	Partie belge du groupe
GDC_COUNTRY_CODE	Pays qui détient la tête du groupe
REF_NIS uleg	
Répartition des établissements de l'Uleg (Wall, Bxl, Fl, RoW, autre)	
CODE NACE _NIS de l'Uleg	2 chiffres
IS_MARKET de l'unité légale	0 (non), 1 (oui)
Full time equivalent de l'Uleg	ETP
Activitystartday	Année création KBO de l'uleg
Activitystopday	
Indicateur société étrangère	0 (non) 1 (si forme juridique unité légale de type étrangère)

--

Expliquer en quoi les variables demandées sont nécessaires à la réalisation des finalités et objectifs décrits ci-dessus (par variable, apporter la preuve de la proportionnalité). Il convient d'apporter la preuve que la communication des variables demandées fait partie intégrante des objectifs statistiques poursuivis.

	Besoin exact	Réalisation de tableaux présentant notamment le nombre d'entreprises (unités légales) en fonction de différentes caractéristiques (secteur d'activité, origine, classe de taille). Ce travail permettra de répondre aux objectifs statistiques repris dans la partie « finalités du traitement » de ce document.
	Preuve de proportionnalité	Les variables demandées sont centralisées au sein du répertoire des entreprises produit par Statbel. Les variables demandées permettent, en réduisant au maximum les risques liés à la confidentialité des données entreprises, de répondre à un besoin d'évaluer l'impact des marchés publics du plan de relance sur l'économie belge et wallonne. Les données demandées, anonymisées, se limitent à celles qui permettent de réaliser les objectifs décrits plus haut et réaliser des tableaux, graphiques et cartes sur base de données agrégées. La diffusion ne concernera que des données agrégées, elle respectera les normes de non-divulgaration imposées par le fournisseur des données et elle fera l'objet des procédures de contrôle usuelles de non-divulgaration directe ou indirecte.

Signature du responsable de traitement ou du représentant légal

Nom, signature et date :

Pour l'Administrateur général absent à la signature,

Sile O'DORCHAI,
Directrice scientifique

Avis du DPO (Data protection officer – Délégué-e à la protection des données)

Le/la soussigné(e) DPO est informé(e) de la présente demande et du(des) traitement(s) de données envisagé(s) et émet un avis positif ⁽⁴⁾.

Nom, signature et date :